

Informations de base	
2020/2636(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Secteur des fruits et légumes et secteur vitivinicole: dérogation, en ce qui concerne l'année 2020, en raison de la pandémie de COVID-19 Complétant 2011/0288(COD) Subject 3.10.03 Commercialisation et échanges des produits agricoles et des animaux 4.20 Santé publique 4.20.01 Médecine, maladies	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural		

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
04/05/2020	Publication du document de base non-législatif	C(2020)02908	
04/05/2020	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2.0 mois		
13/05/2020	Annnonce en plénière de la saisine de la commission		
26/05/2020	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Conseil		
17/06/2020	Décision du Parlement	T9-0154/2020	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2020/2636(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
	Complétant 2011/0288(COD)
Base juridique	Règlement du Parlement EP 0114-p6
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission	AGRI/9/02894

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé

Recommandation de non-objection à l'acte délégué avant expiration du délai		B9-0185/2020	10/06/2020	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0154/2020	17/06/2020	
Commission Européenne				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Document de base non législatif	C(2020)02908	04/05/2020		